Politique Culturelle
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

La Sainte-Émélie-de-l'Énergie Verte

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1 : Portrait de Sainte-Émélie-de-l'Énergie.....3

Chapitre 2 : Rappel historique.....7

Chapitre 3 : Situation présente.....8

Chapitre 4 : Vision municipale en matière de culture.....9

Chapitre 5 : Politique culturelle
Mission ou engagement de la Municipalité.....10

Chapitre 6 : Politique culturelle
Orientations.....11

Chapitre 7 : La mise en oeuvre et le suivi de la politique
culturelle.....15

Chapitre 1: PORTRAIT DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

Sainte-Émélie-de-l'Énergie et sa région

Au cœur de la région de Lanaudière, à environ 50 kilomètres au nord de Joliette et à peu plus de 100 kilomètres de Montréal, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, membre de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, est une municipalité à vocation récréative et industrielle surtout dans le domaine de la foresterie. Sa situation géographique, à la limite des Hautes et des Basses Laurentides fait que le panorama est exceptionnel en plusieurs endroits. La route régionale 131 est le lien routier qui relie la municipalité au Sud de la région soit Joliette ainsi qu'à la métropole Montréal. La route régionale 347 est le lien est-ouest situé le plus au Nord de la région Lanaudière, ce lien routier relie Berthierville à Saint-Donat ainsi qu'au Mont-Tremblant.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie et son territoire

Le territoire de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, d'une superficie de 170 kilomètres carrés, s'étend de part et d'autre d'une large vallée, nommée le Grand corridor de Lanaudière. Cette grande dépression qu'emprunte la route 347 souligne la transition entre les Basses et les Hautes Laurentides. Par rapport aux grands écosystèmes forestiers du Québec, Sainte-Émélie-de-l'Énergie est située au coeur de la zone feuillue des Laurentides qu'on appelle « Domaine de l' érablière à bouleau jaune ». Par ailleurs, les sommets sont occupés par une forêt mixte appelée « Sapinière à bouleau blanc ». Le milieu aquatique est représenté par les rivières Noire, Leprohon et Crique-à-David. Le réseau routier, exclusivement à l'entretien municipal, représente plus de 55 kilomètres. La population a connu une légère croissance au cours des dernières années. En 2009, la population est de 1676 résidants et 1000 villégiateurs.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie et son identité culturelle

Symboles graphiques et autres

I. Logo municipal

A----------

B----------

C----------
D ----------

Notes explicatives de la conception du logo municipal :

Dans cette conception, divers aspects (humains, géographiques, environnementaux) de Sainte-Émélie ont été utilisés afin d'illustrer ce logo.

A- Un soleil, source d'énergie, nous montre la chaleur humaine de cette municipalité;
B- Un aspect géographique nous situe au pied de la côte du Grand Rang;
C- L'aspect environnement nous montre un village entouré par la forêt;
D- Le village avec son église et des maisons entouré de verdure et illuminé par un soleil radieux.

II. Slogan

Sainte-Émélie-de-l'Énergie, la Verte ! a été adopté en 2007 comme le slogan officiel de la Municipalité. Ce logo illustrant le slogan, fut conçu par Madame Chantal Jubinville. Il traduit la préoccupation réelle et sensible de la Municipalité pour le développent durable et l'environnement en général.

La Sainte-Émélie-de-l'Énergie Verte

III. Emblème floral et Arbre emblème

En 2007, la Municipalité a adopté pour la toute première fois une fleur et un arbre comme emblèmes. Ces emblèmes s'inspirent d'une sculpture de Martin Héroux, luthier de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. La fleur emblème est l'héliopsis et l'arbre, le chêne. Ces deux spécimens se retrouvent dans les forêts qui avoisinent le village.

IV. Gentilé

Le 12 juin 1995, la Municipalité a adopté une résolution municipale qui consacrait pour la population le gentilé « Émélinois et Émélinoise ».

V. Fleurons du Québec

La Municipalité s'est inscrite aux Fleurons du Québec pour les années 2006-2007-2008. Ce nouveau programme de classification horticole vise à reconnaître, sur une base durable, les municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole et paysager des lieux à la vue du public. Lors de son évaluation en 2006, la Municipalité s'est méritée deux Fleurons sur un maximum de cinq pour son effort d'embellissement.

Chapitre 2 : Rappel historique

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie est fière de compter parmi ses citoyens, des artistes et des artisans qui enrichissent la vie culturelle émélinoise.

Il faut mentionner que dès 1908, un cercle d'amusement fut fondé. Ce cercle organisait surtout des *séances de théâtre*. D'ailleurs c'est avec les profits de ces séances et des dons des paroissiens que fut construite la première salle paroissiale où l'on présenta annuellement deux séances de théâtre et ce, pendant de nombreuses années.

Au milieu du vingtième siècle, les citoyens et les citoyennes aillaient au cinéma au village. *Le Cinéma l'Érable* pouvait accueillir une centaine de personnes. Ce cinéma a été le premier contact avec la culture pour plusieurs Émélinois.

Au Québec dans les années soixante-dix, toutes les municipalités s'animaient de façon extraordinaire pendant une semaine ou deux. En effet, chaque municipalité possédait son Festival. Sainte-Émélie ne faisait pas exception et elle s'inscrivait dans l'histoire des festivals avec le *Festival des Laurentides* et sa mascotte *Foin-Foin*. De nombreux artistes pour tous les goûts ont performé à Sainte-Émélie. Ce festival s'est déroulé avec succès sur une période d'une dizaine d'années.

On peut dire qu'il y a eu dans l'histoire de Sainte-Émélie, une forte tradition théâtrale. En effet, *La Troupe M'as tu vu ?* une troupe de théâtre amateur ayant vu le jour en 1984 , nous a fait découvrir de nombreux talents parmi nos concitoyens. En 2004, Sainte-Émélie-de-l'Énergie a accueilli un théâtre ambulant des Cantons de l'est, *Le Cochon Souriant* qui s'est installée quelques semaines avec son chapiteau. Plusieurs soirées théâtrales s'y sont déroulées.

Au cours de toutes ces années, il y eut de nombreuses manifestations culturelles : expositions artisanales, spectacles de chants chorales, concerts à l'église et théâtre d'été à la Cabane à sucre *Chez Ti-Vic.* De plus, d'autres manifestations régionales comme *le Mois de l'Arbre* en 2005 et même internationales comme *les Universités de Pays* en 2006 ont eu lieu. Il ne faut pas oublier toutes les activités familiales comme *Familles au jeu* et le dépouillement d'arbre de Noël ainsi que la Fête Nationale qui attire beaucoup de visiteurs.

Le Festival de Lanaudière, un festival de musique de calibre international, nous a aussi fait l'honneur de se produire chez nous à trois reprises soit jusqu'à l'incendie de notre église paroissiale en 2007.

Chapitre 3 : Situation présente

❖ Nos atouts

Les principales forces du secteur culturel à Sainte-Émélie-de-l'Énergie sont

- La nature quasi vierge
- Le village champêtre entouré de montagnes
- Les sentiers pédestres : le sentier de la Matawinie, le sentier de la rue Paradis et d'autres en développement
- La présence de nombreux artistes et artisans de plusieurs disciplines
- La présence d'un circuit patrimonial composé de nombreux panneaux d'interprétation
- De nombreux formateurs dans plusieurs domaines : peinture, chant, musique, théâtre et cirque
- Une bibliothèque en expansion en termes de bénévoles et d'abonnés
- Un centre culturel et sportif pour des rassemblements populaires
- Une scène extérieure pour la période estivale
- L'appui de la Municipalité par le prêt de locaux au besoin
- L'exposition de photos anciennes
- Le musée du Vieux Moulin
- La parution et la distribution à tous les propriétaires et à tous les locataires du journal local *L'Écho*
- La présence de deux galeries d'art et d'un organisme offrant de la résidence d'artistes et divers autres services

❖ Nos besoins

- Une bibliothèque municipale digne de ce nom
- Une salle de spectacle d'une capacité de 250 places pour les arts de la scène, des événements musicaux, des ateliers d'artistes et des expositions

Ces équipements sont essentiels afin d'offrir une visibilité régionale à la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie en terme d'offre culturelle et un meilleur service à ses citoyens et ses citoyennes en matière de culture.

Chapitre 4 : Vision municipale en matière de culture

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie soucieuse de l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et de ses citoyennes, souscrit avec enthousiasme au développement culturel. Elle s'engage à soutenir la vitalité de son milieu culturel, à en promouvoir les activités, à sensibiliser la population et à agir comme lieu de rencontre des organismes du milieu local et régional.

La Municipalité a décidé de se doter d'une politique culturelle, afin de mieux coordonner ses actions en faveur du développement culturel et patrimonial.

On pourrait résumer la culture comme étant ce qui caractérise :

- Le tissu humain, social et économique d'une communauté, c'est un bien collectif qui se doit d'être partagé;

- Une façon de s'exprimer et de se réaliser comme personne et comme communauté;

- Un facteur qui détermine une identité collective à une communauté et qui sert à créer un sentiment d'appartenance;

- Un levier de développement de la communauté, dans l'ensemble de ses dimensions sociales, économiques, environnementales.

En résumé, c'est ce qui contribue à l'épanouissement et au développement total de la collectivité.

Chapitre 5 : Politique culturelle

Mission ou engagement de la Municipalité

La présente politique a été élaborée de façon à répondre aux enjeux actuels tout en dessinant une vision à long terme. En se dotant d'une politique culturelle, la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie se donne le mandat de contribuer de façon judicieuse à l'épanouissement de son milieu culturel.

Le but ultime de ce projet est de mettre la culture de l'avant en tant que levier de développement social et économique. Cette politique devrait donc contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens et des citoyennes.

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie s'engage à s'approprier les fondements, les orientations et les objectifs de sa politique et à les mettre en application.

Pour rencontrer ses engagements, la Municipalité va créer un comité consultatif permanent dont le mandat sera d'assurer la mise en oeuvre de la politique culturelle. Ce comité aura également le mandat de s'assurer que les actions entreprises par la municipalité soient en conformité avec les orientations de la Politique culturelle.

FONDEMENTS

Dans cette perspective, la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie reconnaît :

- la richesse de son milieu culturel;
- la culture en tant que facteur de qualité de vie;
- la culture comme axe de développement économique et social;
- l'importance de l'accessibilité aux arts et à la culture pour l'ensemble de la communauté;
- l'importance du patrimoine dans sa collectivité;
- le caractère évolutif de sa politique culturelle.

Chapitre 6 : Politique culturelle
Orientations

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie entend :

1. Favoriser et valoriser la participation des citoyens et des citoyennes à la vie culturelle.

Les citoyens sont indissociables de la vitalité culturelle de leur communauté. Ce sont à la fois eux qui la créent et qui en bénéficient. Plus il y a de gens qui participent à la vie culturelle et artistique, plus celle-ci devient riche et diversifiée.

Objectifs

1.1. faciliter l'accès des citoyens à la formation, aux activités et aux équipements culturels de la municipalité et des organismes partenaires;
1.2. promouvoir des activités de sensibilisation à la culture, la littérature, les arts et le patrimoine;
1.3. intégrer des éléments artistiques dans les lieux publics;
1.4. valoriser l'implication des bénévoles dans le milieu culturel;
1.5. favoriser les échanges intergénérationnels.

Moyens (liste partielle)

- Créer un répertoire complet des services et des équipements culturels, ainsi qu'un bottin des artistes et des intervenants culturels qui serait distribué aux citoyens en plus d'être sur le site Internet de la municipalité;

- Maximiser l'utilisation des équipements municipaux (bibliothèque municipale, centre culturel et sportif Jean-Antoine Leprohon, scène extérieure etc) comme carrefours d'information sur les activités artistiques et culturelles;

- Encourager les initiatives de la jeunesse émélinoise qui désire s'engager dans la dynamique culturelle de la municipalité, en suscitant et en appuyant leurs efforts en faveur de l'émergence de projets novateurs et d'évènements;

- Explorer les possibilités de développer d'autres occasions de reconnaissance et de valorisation des organismes, groupes, bénévoles, partenaires et entreprises dont l'engagement culturel local est particulièrement significatif.

2. Préserver et mettre en valeur l'héritage historique et culturel de Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Sainte-Émélie-de-l'Énergie possède une culture, une histoire et un patrimoine qui lui est propre. Cependant, ces éléments sont trop souvent méconnus de la population. La politique culturelle tracera des balises afin de mettre en place des moyens pour s'approprier ces connaissances et en faire la diffusion.

Objectifs :

2.1 Contribuer à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine et l'histoire locale;
2.2 Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine;
2.3 Favoriser l'intérêt et la participation de la population à la mise en valeur des richesses du patrimoine local;
2.4 Contribuer à l'animation et au rayonnement de l'histoire et du patrimoine de Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

Moyens :(liste partielle)

- Procéder à un inventaire architectural des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire municipal;

- Poursuivre et maintenir les activités d'identification et de recherche sur le patrimoine local;

- Rendre disponibles aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux d'intérêt des outils d'aide technique et autres pour les sensibiliser aux caractéristiques architecturales de leur bâtiment;

- Évaluer la possibilité de procéder à la citation de bâtiments patrimoniaux sur le territoire avec la collaboration des propriétaires;

- Maintenir et raffiner le Règlement sur la protection, l'intégration et l'implantation architectural (PIIA) dans le noyau villageois;

- Évaluer l'intérêt d'étendre l'utilisation du règlement concernant les Plans d'aménagement d'ensemble au patrimoine naturel;

3. Promouvoir la culture et le patrimoine

Objectifs :

3.1 Assurer le rayonnement des artistes, des groupes ou des organismes culturels sur le territoire municipal;
3.2 Diffuser l'information culturelle;
3.3 Créer les meilleures conditions pour faciliter la production des artistes, des groupes et des organismes culturels;
3.4 Développer et promouvoir Sainte-Émélie-de-l'Énergie en tant que destination culturelle de qualité.

Moyens :(liste partielle)

- Susciter la contribution des artistes aux activités culturelles et artistiques de la Municipalité;

- Améliorer les connaissances sur les artistes de la Municipalité, sur leurs oeuvres et leurs activités, en procédant à un recensement des ressources artistiques du territoire;

- Proposer aux artistes d'exposer leurs oeuvres lors de certains évènements municipaux;

- Favoriser la mise sur pied d'un Comité des arts et de la culture afin de faire le suivi et la mise à jour de la Politique culturelle municipale;

- Développer et harmoniser un contenu culturel sur le site Internet de la Municipalité (www.ste-emelie-de-lenergie.qc.ca)

4. Soutenir le milieu des arts, de la culture et du patrimoine

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie souhaite, dans la mesure de ses moyens, consacrer ses énergies et ses ressources à la consolidation et au développement d'infrastructures et de services, afin de créer un milieu culturel intéressant et fort.

Objectifs :

4.1 Créer et maintenir des services et des lieux culturels nécessaires à la mise en application de la politique culturelle;
4.2 Établir des partenariats et des maillages dans la collectivité et à l'extérieur en faveur de la dynamique culturelle locale;
4.3 Encourager l'émergence de projets créateurs et novateurs qui pourraient s'inscrire dans les orientations et les objectifs de la politique;
4.4 Identifier les besoins en matière d'équipements culturels et soutenir la mise en place de tels équipements.

Moyens :(liste partielle)

- Évaluer les besoins du milieu en matière d'infrastructures et d'équipements culturels et faire en sorte de répondre à ses besoins;

- Établir des ententes formelles avec les partenaires du milieu pour répondre aux besoins de la population en matière culturelle.

Chapitre 7 : La mise en oeuvre et le suivi de la politique culturelle

La mise en oeuvre et le suivi de la politique culturelle de la Municipalité s'appuieront sur les actions suivantes :

- La mise en place d'un Comité des arts et de la culture dont le mandat sera d'évaluer sur une base périodique l'état d'avancement des moyens d'application de la Politique culturelle et de formuler, au besoin, des recommandations en regard de sa mise à jour;

- Ce Comité des arts et de la culture sera composé de représentants du Conseil municipal, des services municipaux concernés par l'intervention artistique et culturelle, de citoyens et de citoyennes ainsi que de représentants et partenaires du milieu culturel.